

Technicien de Maintenance d'Équipements de Confort Climatique



DIPLÔME

Titre Professionnel enregistré au RNCP (Ministère Chargé de l'Emploi) et homologué de niveau 4



PROGRAMME

→ La formation se compose de 4 certificats de compétences professionnelles (CCP) qui permettent d'accéder au titre professionnel de niveau 4 de Technicien de Maintenance d'Équipements de Confort Climatique.

CCP 1 - Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique



CCP 2 - Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz.



CCP 3 - Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques.



CCP 4 - Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au bois ou solaire.



→ Possibilité de validation séparée des CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES. Un délai de 5 ans est accordé pour valider le titre professionnel à partir de l'obtention du premier CCP.



CALENDRIER

→ Un parcours de formation sur 1 ou 2 ans en alternance

→ 12 semaines de formation par an au CFA dont 2 ou 3 semaines avec le COSTIC

→ Alternance : 1 semaine au CFA, 2 à 3 semaines en entreprise en moyenne



PUBLIC

→ Jeunes h/f, âgés de 16 à 30 ans (Contrat d'Apprentissage)

→ Salariés d'entreprise (CPF, CPF de transition, Pro A)

→ Demandeurs d'emploi de 26 ans et + (Contrat de Professionnalisation)

→ Formation accessible par la voie de la VAE (Validation des acquis de l'expérience)



ADMISSION

Titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BP MIGCS, BAC Pro TISEC/TMSEC, BAC STI2D, BAC SSI, ...) ou d'une expérience équivalente.

Avant l'entrée en formation, un positionnement sera réalisé pour mesurer les compétences et savoirs acquis. Il déterminera la durée et les contenus du parcours en fonction du projet professionnel.

Le Technicien de Maintenance d'Équipements de Confort Climatique effectue les mises en service, la maintenance préventive et le dépannage des installations de production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire de petite puissance.

Il assure les contrôles nécessaires sur le plan de la sécurité, de la qualité des rejets dans l'environnement et des performances des matériels.

Il intervient sur des générateurs utilisant les énergies conventionnelles, les énergies renouvelables, sur des équipements de récupération d'énergie et de renouvellement d'air ou des systèmes hybrides les combinant.

Il est amené à apporter des conseils aux clients chez qui il intervient sur la bonne utilisation des matériels et à leur proposer des solutions techniques d'améliorations des performances énergétiques de leurs installations.

Il est capable de réaliser des travaux de remplacement de matériels dans le cadre d'opérations de dépannage, ou de mise en conformité de certaines parties d'équipements.

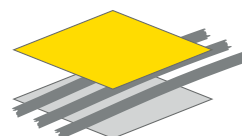
Conditions de travail

- Travaille souvent seul
- Respect des normes de sécurité
- Application de la réglementation
- Mise à disposition d'un véhicule, tablette et téléphone
- Travail en hauteur possible

Compétences attendues

- Autonomie
- Rendre compte
- Veille technologique
- Adaptation aux situations nouvelles

Formation en partenariat avec



**BTP CFA
GIRONDE**

Le réseau de l'apprentissage BTP

Technicien de Maintenance d'Équipements de Confort Climatique



ENTREPRISES

Toutes les entreprises du bâtiment spécialisées en maintenance et mise en service des systèmes énergétiques peuvent être concernées par cette formation (petites, moyennes et grandes entreprises).



SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Après 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle, le Technicien de Maintenance d'Équipements de Confort Climatique peut devenir chef d'équipe ou chef de chantier. Il peut aussi se perfectionner en se formant dans des domaines spécifiques (électricité, bureau d'étude, conducteur de travaux, chargé d'affaires...).



RÉMUNÉRATION

Elle varie en fonction de l'âge, de la nature du contrat et de la progression dans le parcours de formation de l'alternant (il s'agit d'un pourcentage du SMIC ou du SMC salaire minimum conventionnel en vigueur).



MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Démarche personnalisée prenant en compte les acquis de l'expérience des alternants et la diversité de leurs entreprises formatrices.
- Formation sur mesure adaptée en privilégiant les échanges, les études de cas et les méthodes participatives, actives et concrètes.
- Interventions de différents acteurs du monde professionnel du BTP (OPPBT, AQC, experts, ...).
- Salle de réunion équipée de systèmes de vidéo projection, plateaux techniques, salle multimédia et outils numériques.



NOS FORMATION

- Attestation fluides frigorigènes / Préparation à l'habilitation électrique.
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP).
- Formation Échafaudage R408-R457 / Travail en Hauteur.
- Formation modularisée, interactive et personnalisée.



TARIF

Nous consulter.



LIEU DE FORMATION

- Centre de formation du BTP de la Gironde
26, avenue du Port du Roy - 33290 Blanquefort - 05 56 35 12 28

Restauration sur place possible



CONTACT

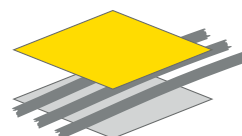
Point Conseil BTP
05 56 35 12 28
contact.btpcfa33@ccca-btp.fr
www.btpcfa-aquitaine.fr

DES RÉSULTATS QUI PARLENT !

✓ 85 %
TAUX MOYEN DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS

✓ 87 %
TAUX MOYEN D'INSERTION
PROFESSIONNELLE À 7 MOIS

Formation en partenariat avec



**BTP CFA
GIRONDE**

Le réseau de l'apprentissage BTP